

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 74 (1986)

**Heft:** [2]

**Artikel:** Forum de l'ADS sur le travail féminin : ouvrage de dames

**Autor:** Lempen, Silvia

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-277837>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# FORUM DE L'ADS SUR LE TRAVAIL FEMMININ OUVRAGE DE DAMES

La question du travail des femmes est généralement abordée aujourd'hui en termes d'insertion ou de réinsertion professionnelle, de promotion et d'égalité formelle de traitement. Ce type d'approche ne prend toutefois en compte que l'une des multiples dimensions qui caractérisent la relation des femmes avec le monde économique en ce dernier quart de siècle. En organisant, le 18 janvier, à Berne, un forum sur le thème « Femme et travail dans le passé et l'avenir », l'Association suisse pour les droits de la femme (ADF) a pris le pari d'élargir le débat. Elle l'a fait en compagnie de six spécialistes, et en présence d'une bonne centaine de femmes venues de toute la Suisse.

Le vocabulaire de pédagogie moderne (1974) donne la définition suivante sous la rubrique « adulte » : « La maturité... (qui caractérise l'âge adulte)... résulterait de l'intégration de plusieurs éléments : l'insertion sociale a été accomplie — et reconnue — dans l'exercice d'une activité professionnelle qui octroie l'autonomie financière et situe l'individu comme jouant un rôle utile, ce dont il a une conscience lucide ». Selon ce critère, le statut d'adultes des femmes dans notre société est pour le moins douteux, puisque la ma-

rité d'entre elles connaissent, pendant des périodes plus ou moins longues de leur vie, voire pendant toute leur vie, une situation de dépendance économique totale ou partielle.

Pourtant, d'après une étude française citée par Ruth Dreifuss, secrétaire de l'Union syndicale suisse, les femmes fournissent 60 % de la masse totale du travail accompli par les deux sexes, compte tenu du fait que cette masse totale est composée pour 56 % de travail non rémunéré. Cette disproportion entre la contribution réelle des femmes à la vie économique et l'état de sujétion financière où elles se trouvent ne peut être perçue qu'en termes d'injustice et d'exploitation. Mais, en même temps, le constat de l'artificialité du lien couramment établi entre la notion de travail et la notion de gain peut aussi déboucher, estiment plusieurs des intervenant(e)s du forum de Berne, sur une remise en cause des règles traditionnelles de fonctionnement de notre appareil économique.

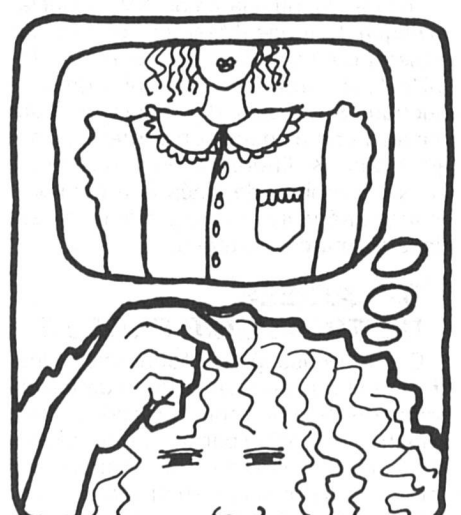
## LA FIN DE LA « SOCIÉTÉ DE TRAVAIL »

Christoph Reichenau, juriste, ancien secrétaire de la Commission fédérale pour les questions féminines et collaborateur de Pro Helvetia, plaide pour une redéfinition radicale de notre relation au travail, qui tiendrait compte de toutes les

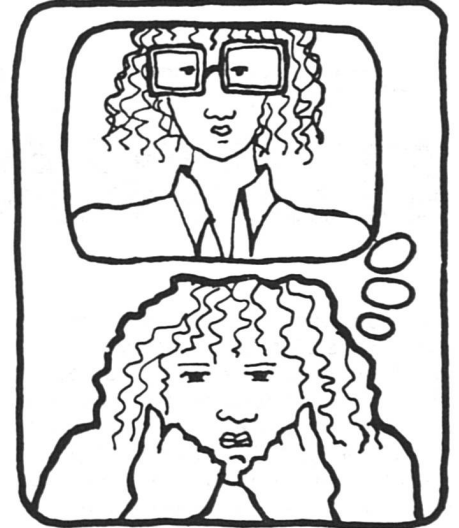
mutations en cours dans notre société, telles que la prise de conscience écologique, les exigences relatives à la qualité de la vie, la revalorisation du bénévolat, une certaine « normalisation » du chômage, etc. La question de la reconnaissance du travail féminin et de la restructuration des conditions où il s'exerce se pose à un moment historique où l'identité même de nos sociétés comme « sociétés de travail » au sens traditionnel ne va plus de soi. Une occasion unique pour les femmes de jeter les bases, solidairement avec les hommes, d'une nouvelle donne pour les années à venir.

Retour en arrière. Et question de béotienne : qu'est-ce que le travail ? On peut le définir comme une activité de production ou de reproduction, indépendamment du plaisir ou du déplaisir de celui (celle) qui l'exerce, ou au contraire prendre pour critère la pénibilité (une activité agréable, même productive ou reproductive, ne serait alors pas vraiment un travail). On peut aussi envisager le travail du point de vue des composantes qui caractérisent son exercice. Martine Chaponnière, chargée d'enseignement à l'Université de Genève et présidente de « Femmes Suisses » se réfère à une définition de Claude Raffestin selon laquelle tout travail est caractérisé par l'association, en proportions variables, d'un facteur énergie et d'un facteur informa-

## CANDIDATURE



Brigitte Ostiguy, la « Gazette des Femmes »



## ENERGIE ET INFORMATION

D'après elle, tous les travaux considérés comme « spécifiquement féminins » ont pour traits communs, d'une part, d'être de type reproductif, d'autre part, de requérir une importante dépense d'énergie physique ou psychique, mais un apport d'information, soit très faible, soit très dévalorisé. C'est le cas par exemple pour la plupart des tâches d'« élevage » des enfants. Cette particularité confirme le traditionnel ancrage de la femme dans l'aire de la nature, par contraste avec l'homme, pour qui l'exercice d'activités fortement connotées sur le plan de l'information implique le passage à l'aire de la culture.

Les travaux dits « spécifiquement féminins » sont essentiellement ceux qui se déroulent dans l'espace du foyer, et cela en a toujours été ainsi. En revanche, la double équation : travail familial = travail reproductif, travail productif = travail exercé dans l'espace extérieur est relativement récente dans notre histoire économique. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, explique Béatrice Mesmer, professeur d'histoire à l'Université de Berne, la famille était elle-même une unité de production. S'agissant des biens produits par les femmes dans son contexte, il n'y avait pas de différence de nature entre ceux qui étaient destinés à la consommation intérieure et ceux qui étaient destinés au marché extérieur.

## SALARIEES DE TROISIEME CLASSE

C'est le passage à l'économie industrielle qui a provoqué la dégradation du statut des femmes comme productrices. L'instauration d'un partage rigide des tâches entre les sexes et l'assignation à la femme des domaines auxquels elle était soi-disant « prédisposée par la nature » (généralement dans le champ reproduc-

tif) a eu, en effet, pour conséquence d'en faire, si l'on peut dire, une salariée de troisième classe, une concurrente dont la place aurait dû être ailleurs, et qu'il était donc justifié de sous-payer.

Les femmes, enchaîne Ruth Dreifuss, ont toujours occupé une part non négligeable du marché de l'emploi (on peut considérer la proportion de 30 % comme un plancher) ; mais aussi la part la moins enviable. La société s'attache à stigmatiser comme inférieures les catégories de la population qu'elle souhaite, tout en les utilisant, rejeter en marge du système productif. Avec les étrangers, les femmes sont de celles-là. L'analyse selon laquelle les travailleuses, mal formées et au statut précaire, constituent un volant de manœuvre permettant d'amortir les chocs des variations conjoncturelles est tristement incontestable.

Reste à trouver des remèdes. Des remèdes qui tiennent compte de l'intime connexion des différentes dimensions du problème, à savoir : l'attribution quasi exclusive aux femmes des tâches repro-

ductives ; la non-reconnaissance de la valeur économique de ces tâches ; et enfin, la fragilité de la position de la plupart de celles qui ont pris pied dans le système de production. La perspective d'un nouvel ordre économique fondé sur le partage et sur la revalorisation des prestations non marchandes, telle qu'elle est esquissée par Christoph Reichenau, est certes prometteuse. Mais ce nouvel ordre économique, il faut le construire, et le débat sur la stratégie à suivre est loin d'être clos.

## UN FACTEUR NEGLIGEABLE

Heidi Schelbert-Syfrig, professeur d'économie à l'Université de Zurich, insiste sur la nécessité de renforcer la position des femmes sur le marché de l'emploi. Dans cette optique, elle suggère que certaines revendications, telle celle d'une assurance-maternité digne de ce nom, ou du « salaire égal pour un travail égal », soient formulées de manière à ne pas constituer un handicap supplémentaire pour les travailleuses. « Il faut, dit-



elle, arriver à une situation où le sexe, en matière d'emploi ou de promotion, serait un facteur aussi négligeable que la couleur des yeux ou la forme du nez ».

On peut se demander cependant si, pour arriver à un tel résultat, il faut que les femmes s'adaptent aux exigences du monde du travail telles qu'elles ont été définies séculièrement par le pouvoir masculin, ou si ce n'est pas le contenu même de ces exigences qui doit être changé. Dans le cadre d'une réflexion passionnante sur la moindre valeur humaine attribuée historiquement à la femme, et sur la moindre valeur économique attribuée à son travail, Isabell Mahrer, juriste et membre de la Commission fédérale pour les questions féminines, note que la revendication du salaire égal transcende une simple exigence de justice quantitative pour ébranler le prestige existentiel du mâle comme responsable de l'entretien de l'espèce. C'est dire que toute stratégie de l'intégration est vouée à l'échec, si elle n'est pas assortie d'une remise en cause de l'échelle masculine des valeurs.

Certes, Heidi Schelbert-Syfrig a cent fois raison de dire que seul l'accès massif des femmes aux niveaux supérieurs du monde du travail peut entraîner une modification des règles du jeu. Mais d'un autre côté, l'acceptation provisoire des règles anciennes ne risque-t-elle pas d'en renforcer la légitimité ? Par exemple : si les femmes font la preuve, au prix de sacrifices personnels qui n'intéressent personne, qu'elles peuvent faire carrière « malgré » deux ou trois maternités, et sans demander de « privilèges particuliers », ne sera-t-on pas tenter de perpétuer une situation si commode, en repoussant aux calendes grecques l'avènement d'une société plus humaine ? A méditer lors d'une prochaine rencontre, qui s'avère indispensable, pour faire le bilan des idées émises à Berne et pour leur donner une suite concrète.

Silvia Lempen



## COUP DE FIL DANS LA VILLE

Ras le viol : le slogan frappe les esprits et permet de prendre conscience d'une aberration liée à l'image de la femme dans notre société. Très bien. Mais insuffisant pour changer les mentalités, tant il est vrai qu'aujourd'hui encore, trop de femmes éprouvent un sentiment de honte et de culpabilité face aux actes de violence dont elles sont les victimes. Elles préfèrent souvent taire l'ignominie,



Mulherio, mars-avril 1982.

plutôt que de s'engager dans une longue procédure judiciaire où, ironie suprême, elles devront prouver leur innocence.

Pour lutter contre la loi du silence et contre la peur, un groupe de femmes à Zurich, Berne, Lucerne, Olten et Genève a mis sur pied une permanence téléphonique, dont le but est de répondre rapidement aux besoins des femmes agressées.

La permanence de Bâle, quant à elle, vient de souffler sa première bougie. Le rapport d'activité\* publié à cette occasion relate les difficultés que le comité, fondé en janvier 1984 déjà sous l'impulsion d'un groupe de femmes de l'OFRA, a rencontré pour créer cette entreprise. « Nous avons des tas d'idées, lit-on dans le rapport, mais aussi des souhaits très divers, si bien que nous nous sommes pas mal éparpillées avant de trouver un fil conducteur. Par contre, nous savions au départ que nous ne voulions pas simplement créer un centre de consultation pour les femmes, mais bien un outil, visant à changer les mentalités dans notre société. »

Il leur a fallu une année entière pour donner forme à ce projet ambitieux. Une année pendant laquelle les demandes émanant de femmes touchées de près par le problème n'ont pas cessé d'affluer.

Officiellement, elles démarrent en janvier 1985. C'est au printemps qu'elles commencent à faire parler d'elles sur la place publique en lançant un appel pour qu'en cas de viol, les femmes puissent consulter le médecin de leur choix en vue d'obtenir un certificat médical reconnu légalement. Une pétition succède à cet appel, pétition qui demande entre autres que les conditions de l'interrogatoire policier — présence de personnel féminin, par exemple, possibilité de se faire accompagner, etc. — et les formes de la procédure judiciaire soient revues et corrigées.

Que ce soit par des stands d'information, des affiches sur les trams, des consultations au centre, leur activité ne s'est jamais démentie tout au long de l'année. Dès l'automne, elles se sont attaché les services de deux thérapeutes pour animer le groupe de self-help. On le voit : beaucoup de dynamisme et de bonne volonté et, last but not least, les fonds qui commencent à rentrer, ce qui leur permet d'envisager leurs futures actions avec sérénité.

Eliane Daumont

\* Pour tous renseignements : Notteléfono fur vergewaltigte Frauen. Postfach 506 - 4005 Bâle. Tél. 061 26 88 22.

## SUPERDUBOIS

« Superdubois », c'est le « roman-jeu à choix multiples » (« Le roman dont vous êtes le héros »), publié par l'Hebdo du 31 décembre.

J'ai fait ce jeu avec ma fille de 9 ans, qui m'a conduit avec assurance vers un happy end étonnamment conforme à ce que j'aurais pu réellement souhaiter (je n'en dirai pas plus !). Mais notre plaisir à toutes les deux a été gâché par l'impossibilité de s'identifier au héros. Ce Jean Dubois, c'était un homme, et vous êtes prié(e) de croire qu'il ne nous le laissait pas oublier un seul instant. Les personnages féminins dont il était entouré étaient sa femme (timorée, jalouse et geignarde) plus une pléiade de « créatures » sans autre personnalité qu'érotique (à une exception près, et encore à peine esquissée).

Domage pour les lectrices de L'Hebdo (on ose espérer qu'elles forment un assez fort pourcentage du lectorat global), pour qui le sens du jeu (se fabriquer une vie fictive et évaluer ses propres chances de succès) était réduit à néant. Et dommage pour ma fille, qui y a trouvé la énième confirmation du fait que le pouvoir de décision, l'aventure et la réussite sont affaires masculines. Une suggestion à Roger Gaillard, le talentueux auteur de « Superdubois » : l'année prochaine, confier à l'une de ses consœurs le soin de concocter « Le roman dont vous êtes l'héroïne » ! — (sl)